

# NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement  
des **Entreprises**  
de France 

Newsletter #2 - Février 2022

## Consultation I CIR et verdissement de l'industrie

Nous avons le plaisir de vous communiquer le lien d'accès à notre enquête sur le projet de verdissement de l'industrie et son impact sur les investissements en R&D des entreprises et les évolutions potentielles du CIR : <https://forms.office.com/e/jM5a9i4yy>

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre d'ici au 6 mars. Moins de 10 minutes suffisent.

**Le chiffre du mois : 3,75 milliards, le montant en euros alloué par cinq Etats-membres de l'Union européenne à la création d'un fonds d'investissement destiné à soutenir les futurs champions de la tech (lien vers l'article Les Echos réservé aux abonnés)**

La Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement ainsi que cinq Etats-membres (France, Allemagne, Espagne, Italie et Belgique) ont annoncé la création d'un fonds Initiative Champions Technologiques Européens (ICTE) pour soutenir les startups durant leur phase de scaleup via du growth equity. Des investisseurs privés devraient abonder dans un second temps à hauteur de 5 milliards d'euros.

Cette enveloppe sera déployée en fonds de fonds sur trois ans avec des investissements d'un milliard environ. Deux opérations ont déjà été bouclées et devraient amener à des tickets entre 200 et 300 millions d'euros. Toutefois, cette annonce ne permet pas à l'Europe d'approcher la puissance du growth equity américain qui compte une quarantaine de fonds avec une taille moyenne de deux milliards de dollars.

**Emmanuel Macron fête les 10 ans de la French Tech en invitant les investisseurs à renforcer leur soutien à l'écosystème français (lien vers l'article Les Numériques en accès libre)**

Même si le Président a reconnu que la French Tech était un succès, la période actuelle de remontée des taux présente un risque de resserrement du crédit, difficile pour le financement des startups. Emmanuel Macron voit deux priorités pour la French Tech : les talents et le financement.

L'épargne des Français pourrait être appelée à soutenir ce financement, selon ce qui ressortira du rapport Midy sur l'investissement dans les startups et PME innovantes, pour le early stage. Concernant le late stage, le Chef de l'Etat a avancé un renforcement des fonds Tibi dans le cadre d'un « Tibi 2 » actuellement à l'étude, bien qu'il

**regrette une frilosité de la part des investisseurs institutionnels. Les difficultés de valorisation de la tech depuis un an n'invitent pas les investisseurs à espérer des rendements à court terme.**

**Le Président affiche toujours l'ambition de voir 100 licornes françaises en 2030, dont 25 « vertes ».**

**Consultation | La Commission européenne lance son bac à sable réglementaire sur la Blockchain ([lien vers le portail du bac à sable Blockchain](#))**

**La Commission lance un nouveau bac à sable ou « sandbox » concernant la blockchain. Les bacs à sable sont des cadres réglementaires permettant aux acteurs de tester leur technologie innovante sans avoir à respecter l'ensemble du cadre s'appliquant normalement.**

**Ce nouveau bac à sable vise à apporter une sécurité juridique aux acteurs de la blockchain en identifiant les obstacles à leur déploiement et en facilitant les échanges entre le secteur et le législateur européen. Il est mis en place de 2023 à 2026 et soutiendra 20 projets par an via appel à candidatures ouverts jusqu'au 14 avril 2023.**

**Il fait suite à plusieurs bacs à sable lancés récemment par la Commission : distributed ledger technology, intelligence artificielle ou FinTech parmi d'autres. L'exercice se généralise donc, dans le sens du droit à l'expérimentation que porte le MEDEF.**

**Tribune | Pierre-Frédéric Degon, Président de l'Association pour la promotion de l'innovation des dispositifs médicaux, appelle les autorités françaises à faciliter le déploiement des innovations technologiques dans le secteur de la santé ([lien vers l'article La Tribune en accès libre](#))**

**L'innovation en santé va bien en France d'un point de vue entrepreneurial, mais les autorisations de mise sur le marché prennent des années, ayant des impacts sur la santé des Français et la viabilité de la HealthTech.**

**L'innovation ne doit pas être une variable d'ajustement de la santé des Français. Pour ça, il est nécessaire de renforcer la confiance et le dialogue entre industriels et pouvoirs publics. Le lancement de la mission interministérielle pour revoir les outils de régulation et financement des produits de santé, ainsi que la création de l'Agence de l'innovation en santé vont dans le bon sens. Mais ils doivent être les composantes d'une stratégie globale et claire sur plusieurs années.**